

Terminons ces témoignages en l'honneur du Nom adorable de Jésus, par l'exemple du grand missionnaire du dernier siècle. Dans toutes ses missions, saint Léonard de Port-Maurice portait, comme saint Bernardin et saint Jean de Capistran, un étendard sur lequel était écrit en lettres d'or le saint Nom de Jésus. "Quand il parlait de ce Nom sacré, nous dit son historien, et qu'il en montrait toutes les douceurs, toutes les joies, toutes les tendresses, son émotion gagnait si bien son auditoire que les larmes interrompaient la prédication. Dans tous les lieux où il prêchait, il exhortait les fidèles à tracer ce Nom béni sur toutes les portes. A Porto-Ferraio, capitale de l'île d'Elbe, un homme qui venait d'entendre le Saint voulut suivre son conseil, mais un juif qui avait sa boutique au-dessous s'y opposa, et tout ce que put faire le chrétien fut de placer le Nom adorable au-dessus de ses fenêtres. A quelques jours de là, le feu prit au magasin du juif; rien n'échappa à la fureur des flammes qui consumèrent tout et s'élevèrent bientôt jusqu'aux chambres qu'habitait le chrétien. Mais lorsqu'elles eurent gagné les lettres qui formaient le Nom sacré elles s'arrêtèrent et s'éteignirent d'elles-mêmes, au grand étonnement de la ville entière témoin du prodige."

Saint Bernardin avait composé un office dans l'espérance de voir un jour une fête établie en l'honneur de cet adorable Nom; un de ses plus fidèles disciples, le B. Bernardin de Busti, compléta cet office, mais ce fut seulement en 1530 que la fête fut établie dans l'Ordre; le pape Clément VII accorda cette fête aux instances du père Bonaventure du Biez, Mineur Observant et Gardien du couvent d'Auxerre, qui était passé à Rome, au retour d'un pèlerinage en Terre-Sainte. Cet éminent religieux, rentré à Auxerre, obtint de l'évêque que cette fête fût célébrée dans tout le diocèse; il fit ensuite ériger dans l'église du couvent une chapelle qui, en France, fut la première dédiée au saint Nom de Jésus. En 1721, à la prière de l'empereur Charles VI, Innocent XIII étendit cette fête à l'Eglise entière et la fixa au second dimanche après l'Epiphanie; mais, dans l'ordre des Frères-Mineurs de l'Observance, elle est restée fixée au 14 janvier, jour auquel eut lieu à Rome le triomphe remporté par saint Bernardin à la gloire du Nom de Jésus. En 1863, sur la demande du Ministre général de l'Observance, Pie IX approuva les litanies du saint Nom de Jésus et les enri-